

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KIMAJAH »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
QUARTIER STAR 7B EN FACE DE L'ENTREE PRINCIPALE DE
LA PAROISSE SAINT AMBROISE DU JUBILE, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 24/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KIMAJAH »

Objet : ELEVAGE (OVINS,PORCINS ET PRODUITS HALIEUTIQUES),

VENTE DE PRODUITS ET SERVICES DIVERS,

PRESTATIONS DE SERVICES,

DIVERSES PRESTATIONS,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE QUARTIER STAR 7B EN FACE DE L'ENTREE PRINCIPALE DE LA PAROISSE SAINT AMBROISE DU JUBILE, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) Mme KOUAKOU EPOUSE SAWEGNON LAURENCE GNANGOAN (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01053 du 30/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07889/GTCA/RC/2023 du 30/01/2023

